

Discours

Merci à toutes les personnes présentes à ce vernissage. Je tiens à excuser Michel Azot, le Président du C-PRIM, appelé de dernière minute pour participer à l'enregistrement de l'émission télé « La Voix est libre » qui sera diffusée demain à 11h30 sur France 3 Midi-Pyrénées. Edition spéciale « Inondations, 1 an après ».

Le C-PRIM a souhaité participer au devoir de commémoration des inondations de juin 2013 en exposant une collection de clichés sur les crues historiques dans le département. Se souvenir des inondations passées est une étape indispensable à l'acquisition d'une culture du risque qui fait cruellement défaut au sein de la population. En effet, vous le verrez à travers les 51 photos présentes dans cette salle que les crues catastrophiques ont émaillé notre histoire. Bien qu'elles paraissent plus fréquentes, ces clichés nous rappellent malheureusement que nous avons la mémoire courte et tendent à relativiser le caractère exceptionnel que nous employons pour qualifier chaque crue majeure.

Ce travail sur la mémoire des risques est une des missions du C-PRIM qui s'attache à :

- favoriser le développement d'une culture du risque à travers l'information préventive des populations : transmettre les connaissances sur ces phénomènes, raviver la mémoire, et responsabiliser le citoyen afin qu'il acquière des comportements plus adaptés ; le C-PRIM agit également auprès des plus jeunes par le biais de projets pédagogiques d'éducation aux risques des scolaires.
- aider les collectivités par la formation et l'accompagnement des élus et techniciens dans les domaines de la préparation à la gestion de crise (démarche Plan Communal de Sauvegarde) ou de l'information des populations (DICRIM, repères de crues...)

Cette exposition photos est organisée dans le cadre d'un programme de prévention mené dans le département par le C-PRIM avec le soutien technique et financier d'un grand nombre de partenaires que je remercie : la Direction Départementale des Territoires, la Communauté de Communes du Pays de Lourdes, la Région Midi-Pyrénées et le Conseil général des Hautes-Pyrénées et la mairie de Lourdes.

Avant de laisser la parole à Jérôme Souchard qui vous présentera plus en détails les clichés qui sont exposés, je vous invite à vous imprégner de l'atmosphère qui se dégage de ces photos. Elles permettent de tirer de nombreux enseignements sur les erreurs que nous avons commises notamment dans l'urbanisation en zone inondable.